

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 2 mars 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 2 mars 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 2 p. (55r, 56v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 2 mars 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48361>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 mars 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin demande à son fils de s'entendre avec la commission pour l'installation de Tasserit à titre provisoire. Il lui recommande de laisser faire en toutes choses la commission et de lui faire part de ses observations sans intervenir dans les services. Sur la reprise des affaires : Godin pense qu'il faut encore attendre pour connaître l'évolution des affaires et qu'il ne faut pas augmenter la production de l'usine. Sur l'inventaire établi par Eugène André : Godin relève une erreur.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Tasserit \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles ~~12^e Mars~~ 78

Monsieur Emile,

Je fais faire fonctionner les services quand même au Familistère, par conséquent je te prie de t'entendre avec la commission pour l'installation de Casserit, mais en lui disant que c'est à titre provisoire, que par conséquent il n'y a pas lieu de le déplacer de St Germain quant à présent.

Mais dans une situation semblable à celle-ci, je ne saurais trop te recommander de ne prendre aucune mesure par toi-même au Familistère, et de

tout faire faire par la commission. Je n'ai jamais fait apparition aux menues prières. Ton rôle doit être de surveiller ce qui se fait, en y intervenant que pour faire les observations que tu croiras convenables à la commission, sans en faire aucune dans les services.

— Tu me demandes dans ta précédente lettre quelle est mon opinion sur la reprise des affaires. Cela est bien difficile à dire, car nous ne sommes pas sortis des difficultés qui paralysent le travail et le commerce.

Il faut encore attendre
pour concevoir de sérieuses
espérances, et par consé-
quent nous devons éviter
d'augmenter la production.

J'ai à offrir ton atten-
tion sur ce qui me paraît
être une cause d'erreur dans
l'inventaire fait par M. André.
Il ne faut pas perdre de vue
que toutes les marchandises
en magasin doivent être portées
en inventaire pour le prin de
revient de toutes les marchan-
dises fabriquées en 1874. ce
qui puisqu'il y a 115 000 fr
de prin de revient trop bas
les marchandises vendues
doivent en supporter leur
part, et celles en magasin
l'autre d'une façon propor-
tionnelle.

Il est vrai que M. André me

signale environ 42 000 fr de
rabais sur l'estimation des
pièces de foyer et des aiguilles d'ar-
mais il resterait encore 75 000
fr. environ dont la moitié à
peu près pour les marchandises
en magasin. Je constituerais en
bénéfices de 56 000 fr. à ajouter
avec 155 000 résultant de l'in-
ventaire, ce serait donc 191 000
plus à y ajouter la différence
d'estimation qui, si j'interprète
bien la lettre de M. André, aurait été
faite à un prin plus bas pour
les marchandises en magasin.

Il faut vérifier ces différents
points qui atténueraient, s'ils
sont fondés, la différence avec
l'an dernier.

En toi de tout cœur

Godin